STANDARD BIBLIOGRAPHIC MICROFILM TARGET

Section 1 Original Material (as filmed)

Author(s) [Roy, Pierre-Georges (editor)] Author's date(s) ______

Title Bulletin des recherches historiques. Vol. 1, no. 8

Publisher, if a book ______

Publication Date(s) or period covered 1895

No. of vols. (/) Pages (30) Other ( )

Place of Publication Lévis

Edition ______ Editor, or Translator ______

Holder of Original Material University of Toronto - Thomas Fisher Rare Book Library

Editor and Publisher of Microfilm Edition ______

Holder of Master Negative University of Toronto Library - Photocopy Unit

Restrictions, if any, on use ______

Section 11 Technical Microfilm Data

Producing Laboratory U. of T. LIB. PHOTOCOPY UNIT Date AUG. 73

Film size - 35mm (X), 16mm ( ), Reduction Ratio 14X ( ), 20X ( ), Other (13X),

Image Placement - 1A ( ), 11A (X), 1B ( ), 11B ( ), Duplex ( ), Duo ( ).

NOTE that this form is to be used for books, manuscripts, records, maps, periodicals and newspapers interchangeable.

ALA: MICROFILM NORMS

1ER VOLUME — AOUT 1895 — 8ÈME LIVRAISON

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE — HISTOIRE — BIOGRAPHIE — BIBLIOGRAPHIE — NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patria et patriam cognoscere temnit
Is mihi non civis sed peregrinus erit.

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
9, RUE WOLFE
LÉVIS

SOMMAIRE

ABONNEMENT $2.00 PAR ANNÉE

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

1ER VOLUME AOUT 1895 8ÈME LIVRAISON

LE COCHER DE MONTCALM

Il ne s'agit pas ici d'un cocher ordinaire, espèce d'automate au corps raide, à l'habit costumé, qui passe sa vie, sans initiative, perché sur le sommet d'un siège. L'automédon, que j'ai l'honneur de présenter à mes lecteurs, est un personnage quasi historique.

La peinture s'est occupée de lui. Sa fidélité et son dévouement à la personne de son maître étaient si bien connus que l'artiste n'a pas cru pouvoir trouver de représentant plus digne pour personnifier la douleur ou le désespoir, qui pleure sur la mort d'un grand homme.

La presse aux cent bouches, lorsqu'il a quitté ce monde, a porté son nom aux extrémités du pays, et cela dans un temps où elle n'était pas prodigue, comme aujourd'hui, de notices nécrologiques.

Des savants, des chercheurs, à plusieurs reprises, ont fait des démarches, ont fouillé les registres, ont remué les souvenirs pour découvrir son origine, ses alliances et les diverses phases de sa vie.

Un illustre général l'avait distingué, l'avait choisi entre douze mille hommes qu'il commandait, pour lui confier son meilleur trésor de guerre, ses chevaux de selle. Certes, pour dresser ces coursiers fiers et fougueux, il devait posséder une grande somme d'énergie, d'agilité, de justesse et d'intelligence.

Sur le champ de bataille des Plaines d'Abraham, témoin d'un des plus grands événements de notre histoire et spectateur infortuné, il a vu tomber, au bruit du canon, au milieu des tourbillons de poussière et de fumée, deux héros ennemis, Wolfe et Montcalm.

Patriarche d'un autre âge, il a vécu assez longtemps pour que les vieillards de la génération actuelle aient entendu de sa bouche le récit des combats livrés sous les murs de Québec, *quorum pars magna fui*, pouvait-il dire : anneau rattachant les jours de notre époque au *temps des Français*.

J'avais donc quelque raison de présenter Barbeau, en affirmant qu'il n'était pas un cocher ordinaire.

Je dois même ajouter que cette expression est tout-à-fait inexacte, et je ne l'ai employée que pour conserver la trace des renseignements qui nous sont parvenus, depuis la *Gazette de Québec*, en 1828, jusqu'à M. Faribault, et de M. Faribault au commandeur Viger, en 1857.

Joseph Barbeau, comme tous les jeunes gens de son âge, avait dû prendre les armes pour défendre son pays, et faisait partie de la milice canadienne. Il n'était, ni le domestique, ni le valet de Montcalm.

D'un autre côté, il est probable que sa bonne mine et son habileté à manier les chevaux l'avaient fait choisir pour garder ceux du général sur le champ de bataille et les lui amener au besoin.

Il serait donc plus exact de l'appeler piqueur ou sous-écuyer que cocher.

En 1857, M. Jacques Viger écrivait au supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville, pour obtenir certains renseignements sur un nommé Joseph Barbeau, ancien cocher du marquis de Montcalm.

M. le supérieur n'ayant aucun de ces renseignements ne put alors les lui donner.

Plus heureux que lui, j'ai trouvé et recueilli les actes authentiques que je vais reproduire ici.

Je dois d'abord citer, en son entier la lettre de M.

Viger. Les lecteurs m'en sauront gré ; elle est pétillante d'esprit et d'originalité.

Ils verront que ces chercheurs infatigables que nous nous représentons quelquefois sous les couleurs les plus sévères, parce qu'ils ne veulent aucun compromis avec l'erreur historique, ils verront, dis-je, combien ces hommes savent au besoin être agréables et dissimuler l'aridité des détails chronologiques sous une pointe d'esprit gaulois au moins tel qu'ils l'entendaient.

Montréal, 30 mars 1857

Mon cher Monsieur,

" Vous vous rappelez sans peine que l'an dernier, je crois, je vous écrivis de la part d'un impitoyable importun de mon espèce relativement à l'inhumation à Ste-Thérèse (olim) d'un ancien valet du marquis de Montcalm. On voulait savoir quand un ci-devant curé de votre paroisse l'avait enterré.

" Vous n'avez pu me le dire. Je n'ai point gardé cette correspondance et ne puis entrer dans plus de détails.

" Je reviens donc à l'œuvre. Mon correspondant est tenace et moi *itout :* Voyons ce qui résultera de cette seconde lettre, si vous l'avez pour agréable.

" M. G. B. Faribault m'écrit, sous la date du 11 de ce mois, qu'il a trouvé, de la veille, dans la *Gazette de Quebec*, du 2 octobre 1828, la notice suivante :

" Décédé à Ste-Thérèse (sans date)......? un nommé *Joseph Barbeau*, âgé d'environ 90 ans (?) qui avait été cocher, pendant trois ans, du général marquis de Montcalm, qu'il avait accompagné avec des chevaux de selle au champ de bataille, sur les Plaines d'Abraham.

"Il était né à Charlesbourg, près de Québec. Il laisse plusieurs arrière-petits fils *et une veuve âgée*, à laquelle il était marié depuis plus de soixante ans."—

" Ce n'est donc pas à tort que le docteur McCulloch me disait, comme je vous le mandais, je crois, qu'il avait connu et soigné cet homme, sans ajouter qu'il l'avait *tué* !.. C'était son secret.

" La veuve (*comment se nommait-elle ?*) doit être défunte et *très passée*, par le temps qui court.

" Ne pourriez-vous pas, en furetant un peu vos registres, à différents loisirs, trouver avant 1828, le second mariage de ce brave couple (si toutefois il a été célébré chez vous) comme la mort de la bonne vieille Barbeau, en cherchant depuis et après l'année 1828 ? De la patience, cher Monsieur.

" Pour vous encourager un *tantinet* à l'œuvre, j'ai fait partie, des recherches ici dans vos registres de 1828, et j'ai trouvé :

" Le vingt-quatre août mil huit cent vingt-huit, par nous prêtre soussigné a été inhumé le corps de Joseph Barbeau, époux de (1)......—cette paroisse, décédé à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Présens Albert Ouimet et Joseph Yon qui n'ont su signer.

DUCHARME Ptre.

" A quel propos parler de la femme du défunt quand surtout on n'en peut donner le nom ? Mais c'est comme cela à vos registres de Ste-Thérèse de Blainville.

" Dans un *nota bene* de M. Faribault, il est dit: vous comprenez que je désirerais avoir l'extrait *mortel* de Barbeau, et tous autres renseignements que l'on pourrait se procurer sur la famille qu'il a pu avoir laissée."

" Les Ouimet et Yon, plus haut cités, pourraient-ils vous en dire quelque chose, s'ils parlent encore, ou leurs descendants, s'ils ne parlent plus ?"

" Joseph Barbeau avait donc *90* ou *96* ans à sa mort, en 1828, d'après les extraits ci-dessus, et sans donner foi de *paroles d'Evangile* ni à l'ûn ni à l'autre des dits extraits, il serait né vers *1732* ou *1738* à Charlesbourg. Il aurait eu aussi *21* ou *27* ans lors de la bataille devant Québec, le 13 septembre 1759.

" M. Faribault verra aussi s'il trouvera le *premier mariage* de nos gens à Charlesbourg qui, pour être de plus de 60 ans en 1828, avait dû être contracté avant 1768. Peut-être, après tout, est-il venu s'établir ici, peu après la cession du pays, et dans ce cas, il a pu se marier ici.

" Notre ami de Québec, M. Faribault, ajoute:

" Barbeau est représenté, dans la gravure de la *mort* de Montcalm (par Chambers), dans l'attitude du désespoir, à la vue de son maître blessé mortellement."

Affectueuses amitiés,

Le Commandeur J. VIGER.

Ici s'arrêtaient toutes les connaissances sur l'histoire du cocher du marquis de Montcalm en 1857, et je dois ajouter jusqu'à ces dernières années.

Comme on peut le voir, une curiosité bien légitime engageait dès lors ces historiens archéologues à faire des recherches sur la famille du vieillard Joseph Barbeau.

On le disait natif de la paroisse de Charlesbourg, mais on ignorait la date précise de sa naissance; seulement on le croyait âgé d'environ 90 ans. On ignorait de même le nom de ses parents.

(1) Donc sa femme vivait encore !

On cherchait aussi la *date* et le *lieu* de son mariage, ainsi que le nom de sa femme.

Dans la lettre de M. Viger que je viens de citer plus haut, il est même question d'un *second* mariage.

Voilà les points obscurs qu'il s'agissait d'éclaircir.

J'ose espérer montrer à mes lecteurs que mes persévérentes recherches ont fait connaître le résultat désiré depuis si longtemps (1828).

1o Quand Joseph Barbeau est-il né ? En parcourant les registres de la paroisse de Charlesbourg, près Québec, je trouve l'acte de baptême suivant:

" Le sept octobre mil sept cent quarante un a été baptisé, par nous prêtre curé de Charlesbourg, Joseph, né du jour d'hier, fils de Joseph Barbot et de Marie Josephe Loisel sa femme. Le parrain a été Jacques Barbot, grand père paternel, et la marraine Marie Anne Michel, (1) femme de Louis Loisel grande mère maternelle, laquelle a signé. Le parrain a déclaré ne savoir signer de ce requis suivant l'ordonnance.

(Signé) MARIE ANNE MICHELLE

LE BOULLANGER Ptre.

2o Aux trois questions suivantes: *Quand, où et avec qui s'est-il marié ?* les registres de Charlesbourg, paroisse natale de Joseph Barbeau, sont muets, et il m'a fallu chercher ailleurs. Sur le bon avis du *Dictionnaire généalogique*, j'ai dirigé mes pas du côté de Terrebonne, où je trouve que Barbeau alla s'établir, après la cession du Canada, et en consultant les registres de la paroisse de St-Louis de Terrebonne, à la date du vingt un août mil sept cent soixante neuf, je lisais l'acte suivant:

L'an mil sept cent soixante et neuf le vingt et un août après la publication de trois bans aux prônes des grandes messes paroissiales entre Joseph Barbeau, fils (2) de Joseph Barbeau et de Josephe Loisel ses père et mère de la paroisse de Charlesbourg d'une part; et Marie Latour fille de Jean Louis Latour et de Marie Catherine Olivier, ses père et mère de la paroisse de Terrebonne, d'autre part, et ne s'étant trouvé aucun empêchement légitime à leur futur mariage, nous soussigné prêtre curé de Terrebonne leur avons donné la bénédiction nuptiale, selon les formes prescrites par la Ste: Eglise, notre mère, en présence des s^{res} Joseph Barbeau, Fran-

(1) Taillon dit Michel.

(2) Expression qui montre qu'il n'était pas veuf, car le curé aurait écrit veuf de N

çois-Régis Barbeau, François Maisonneuve ; du côté de la fille, Jean Louis Latour, Louis Bouc, André Vigé, Antoine Dumas ; les uns ont signé avec nous, les autres ont déclaré ne savoir signer.

J. L. Bouc
André Vigé
François Maisonneuve
Antoine Dumas
Proulx, prêtre.

Maintenant je ferai quelques remarques qui naissent des nouveaux documents que je viens de citer.

Joseph Barbeau était fils de Joseph Barbeau, et de Marie Josephe Loisel, et appartenait à une brave famille de cultivateurs établie à Charlesbourg.

Il ne s'était engagé qu'une seule fois dans les liens du mariage ; liens qui ne furent rompus qu'en 1828, et qui, par conséquent, avaient duré 59 ans. Tout de même l'union avait duré un laps de temps bien respectable.

Sa vénérable veuve, Marie Dufour dite Latour, ne pouvait donc pas être une femme en secondes noces.

Je ne vois pas comment il se fait que M. Jacques Viger parle d'un second mariage de ce brave couple ? Peut-être les deux noms *Dufour* dite *Latour* sont-ils la cause de cette erreur.

Barbeau, à sa mort, n'était pas âgé de 96 ans, ni même de 90, mais seulement de 88 ans, 10 mois et 18 jours.

Toutefois cette erreur légère ne doit pas nous surprendre lorsqu'une expérience journalière nous montre comme les personnes âgées aiment à se vieillir de plus de douze mois par année.

Telles sont, chers lecteurs, non pas supposées, mais mathématiquement exactes les principales dates de cette humble existence, arrachée pour un moment de l'obscurité et aux travaux des champs, pour être transportée sur le théâtre sanglant des batailles.

Barbeau, dit M. Faribault, avait été trois ans cocher au service du général marquis de Montcalm ; il l'avait

donc suivi à Chouaguen, au fort Georges, à Carillon. A ce titre, sa mémoire doit, aux yeux des Canadiens, rester enveloppée dans un rayon de la gloire de son maître.

On dirait que c'est pour conserver cette gloire dans tout son éclat, pour éviter en quelque sorte de la ternir au contact des vainqueurs, que Joseph Barbeau se retire bien loin de Québec, aux extrémités, on peut dire, des habitations françaises, là où rien ne pouvait plus lui rappeler le souvenir douloureux du drame des Plaines d'Abraham.

Si M. Faribault et M. Jacques Viger ont eu l'honneur de commencer ce travail, je dois m'estimer heureux d'avoir pu le compléter. Dieu en soit béni. Du reste, je reconnais volontiers n'avoir été ici que l'Apollo de l'Ecriture.

Si M. Viger revenait sur la terre, il pourrait bien dire. *Ego plantavi, Apollo rigavit ; sed Deus incrementum dedit.*

Mgr Cyprien Tanguay

A PROPOS DE FRONTENAC

Dans son bel ouvrage sur le comte de Frontenac (Paris, Armand Colin & cie, éditeurs, 1895), M. Henri Lorin, parlant de la statue de Frontenac sculptée par Hébert, dit que l'artiste a commis une inexactitude en décorant son personnage de la croix de Saint-Louis, parce que Frontenac ne l'a reçue qu'en 1697 (p. 450).

" Ce n'est là, dit un correspondant du *Courrier du Canada*, qu'un de ces anachronismes que se sont permis les plus célèbres artistes." " Que dire, ajoute-t-il, en présence de ce tableau d'un grand peintre qui représente la Madone avec l'Enfant-Jésus tenant entre ses mains un *chapelet* ; ou de ces toiles de Velasquez qui montrent les apôtres vêtus en chevaliers du moyen âge ?"

Que de fois n'avons-nous pas vu dans notre province des statues qui représentent sainte Anne montrant

à lire à la sainte Vierge, dans un livre bien relié, portant des caractères modernes !

Qu'importe l'anachronisme ! Si l'artiste en fouillant le marbre, le bois ou la pierre, a façonné une belle statue, devant laquelle on s'arrête, et qui fait naître en nous une pensée patriotique ou une prière fervente, n'a-t-il pas taillé bonne besogne ?

Dans l'œuvre de Hébert, Frontenac montre de sa main droite le canon avec lequel il va répondre à l'Anglais. Les chercheurs savent bien que le grand gouverneur, depuis qu'il eût le bras cassé à la bataille d'Ortibello, ne se servait plus de sa main droite, mais qu'importe ce détail ! Est-ce que tout le monde ne répète pas en voyant cette fière attitude le mot célèbre qui préluda aux opérations du siège de 1690 ?

On dit au barreau : *De minimis lex non curat.* Il y a des cas où l'on devrait appliquer cet adage de droit à l'histoire, surtout lorsque sous le prétexte de rapporter fidèlement les faits, on la voit descendre jusqu'à la bagatelle.

Nous devons dire cependant que cette dernière réflexion ne s'applique pas à l'ouvrage de M. Lorin qui est un des livres les plus sérieux qui ait été encore écrit en Europe sur l'histoire de la Nouvelle-France.

Pour terminer, citons un trait qui prouve comment les artistes s'occupent bien peu de la vérité historique.

Le célèbre peintre David était à peindre le tableau qui représente Napoléon passant les Alpes.

" Je désire que vous me montriez calme sur un cheval fougueux," lui dit le conquérant.

En fait, Napoléon passa les Alpes incognito sur un mulet qu'un guide tenait par la bride.

Nous donnons comme autorité : E.-J. Delecluze, *Louis David, son école et son temps, souvenirs ;* Paris, édition in-8o, 1855, cité par George Bertin, dans *Joseph Bonaparte en Amérique*, Paris, 1893, p. 87.

J. E. R.

REPONSES

Geoliers de Québec. (I, IV, 31.)—Le premier geôlier de la prison de Québec dont il soit fait mention, à notre connaissance, est un nommé Henderson. Il eut pour successeur John Jeffery, lequel fut remplacé par les McLaren, père et fils. Le geôlier actuel est le capitaine J.-E. Bernier. Cette réponse ne concerne que la période du régime anglais.

P. G. R.

Capot d'écolier. (I, IV, 41.)—La Potherie, qui était à Québec en 1701, parlant du séminaire de Québec, dit : " Ils ont quatre-vingt pensionnaires qui vont au collège des Jésuites. LEURS HABITS SONT UNIFORMES, AYANT UN CAPOT BLEU A LA CANADIENNE, SUR LEQUEL IL Y A UN PASSE POIL BLANC, D'ETOFE." (HISTOIRE DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE, volume II, pp. 237, 238 (édition de 1753).

T.-P. BÉDARD

Aérolithes. (I, VI, 51.)—M. Baillargé a raison de s'intéresser à cette question. Dans l'état actuel de la science, l'origine des aérolithes est une question séduisante à plus d'un titre, mais qui n'est pas complètement résolue.

Tombent-ils réellement des pierres du ciel ? Ou sommes nous encore en présence d'une de ces superstitions populaires si difficiles à faire disparaître une fois quelles ont pris racine ?

Pline assure avoir assisté lui-même à la chute d'une pierre de cette nature dans la Gaule Narbonnaise.

Ce fut seulement, en 1794, qu'un physicien allemand, Chladni, après avoir réuni les observations éparses dans les auteurs anciens et modernes, parvint à faire entrer les aérolithes dans le domaine de la science.

En 1803, (6 floréal an XI), une pluie de pierres étant tombée sur la ville de Laigle, en Normandie, l'Académie des sciences envoya l'illustre Biot sur les lieux mêmes étudier le phénomène. Le rapport de Biot, qui ne laissa aucun doute sur son authenticité, se terminait ainsi : " Je m'estimerai heureux si j'ai réussi à mettre hors de doute un des plus étonnants phénomènes que les hommes aient jamais observés."

Dans le cas spécial de Laigle, le phénomène s'étant produit en plein jour, plusieurs personnes en furent témoins.

Depuis ce temps là, plusieurs bolides ont obtenu une certaine réputation dans la science. On donne même la date précise de leur chute ; tels le bolide d'Orgueil (Tarn-et-Garonne 14 juillet 1784 ; celui de Saint-Mesmin, 30 mai 1866 ; celui de Weston (Connecticut), 14 décembre 1807, etc.)

Quelques uns de ces aérolithes sont-ils tombés sur des êtres vivants ?

Comme ils apparaissent sous forme de globes lumineux et qu'ils éclatent avec grand bruit longtemps avant de toucher la terre, il faut supposer que l'on a toujours pu s'en garer aisément.

Nous ne conseillons à personne, dans tous les cas, de se trouver sur le passage de ces messagers célestes, s'il est vrai, comme le raconte Hoefer, qu'il y a dans le Brésil une masse aérolithique qui pèse sept mille kilogrammes.

J. E. R.

Le premier parlement canadien. (I, VII, 52.)—Le 26 décembre 1791, le Canada fut divisé en deux provinces : le Haut et le Bas-Canada. Au mois de mai suivant, le Bas-Canada fut subdivisé en six collèges électoraux urbains et en vingt-un comtés ou collèges électoraux ruraux, élisant chacun deux membres, à l'exception de trois qui n'eurent le droit d'en élire qu'un. Ce parlement eut quatre sessions : la première ouverte le 17 décembre 1792 et prorogée le 9 mai 1793, la deuxième ouverte le 11 novembre 1793 et prorogée le 31 mai 1794, la troisième ouverte le 5 janvier 1795 et prorogée le 7 mai 1795 et enfin la quatrième ouverte le 20 novembre 1795 et prorogée le 7 mai 1796.

Voici les noms des députés élus pour ce parlement :

Gaspé : Ed. O'Hara ;
Cornwallis : P.-S. Panet ; Jas. Tod ;
Devon : Frs. Dambourgès ; Jas. Tod ;
Hertford : P. Marcoux ; Louis Dunière ;
Dorchester : G.-E. Taschereau ; L. de Salaberry ;
Buckinghamshire : A. Juc. Duchesnay ; J.-M. Tonnancour ;
William-Henry : John Barnes ;
Richelieu : Pierre Guerout ; Benj. Cherrier ;
Bedford : J. B. M. H. de Rouville ;
Surrey : Philippe de Rocheblave ; Franc. Mailhiot ;
Kent : Réné Boileau ; Pierre-Legras Pierreville ;
Huntingdon : Hyp. Saint-George Dupré ; G. C. Lorimier ;
York : M. E. G. de Lotbinière ; P. G. de Bonne ;
Montréal : Jos. Papineau ; James Walker ;
Montréal-Ouest : James McGill ; J. B. Durocher ;
Montréal-Est : Joseph Frobisher ; John Richardson ;
Essingham : Jacob Jordan ; Joseph Lacroix ;
Leinster : Frs. Ant. Laroque ; Bonaventure Panet ;
Warwick : P. P. M. La Valtrie ; Louis Olivier ;
Trois-Rivières : John Lees ; Nicolas Saint-Martin ;
Saint-Maurice : Thomas Coffin ; Augustin Rivard ;
Hampshire ; Mathew McNider ; Jean Boudreau ;
Québec : L. de Salaberry ; David Lynd ;
Québec (haute-ville) J. Ant. Panet ; William Grant ;
Québec (basse-ville) : Robert Lester ; John Young ;
Northumberland : Pierre Bédard ; Joseph Dufour ;
Orléans : Nic. Gaspard Boisseau.

Le parlement siégea dans l'ancien palais épiscopal.

Les députés s'occupèrent de l'éducation, des finances, des charges seigneuriales, des chemins, du numéraire en cours dans le pays, etc, etc.

La chambre était divisée en deux camps : le parti anglais com-

posé de seize membres que les Canadiens avaient élus pour montrer leur désir de voir régner la concorde, et le parti canadien qui avait pour chef M. Panet.

P. G. R.

Saint-Etienne de la Malbaie. (I, VII, 54.)—De toutes les pittoresques paroisses qui s'échelonnent sur les rives du Saint-Laurent, Saint-Etienne de la Malbaie est celle qui obtient le plus les suffrages des touristes.

La Malbaie fut ainsi nommée par Samuel de Champlain, lorsqu'il y passa en 1608, après avoir visité Tadoussac.

" Costoyants la coste du nort, déclare-t-il, nous fusines à une pointe qui advance à la mer, qu'avons nommé le cap Dauphin, distant de la rivière aux Saulmons trois lieues. De là fusmes à un autre cap que nous nommasmes le cap à l'Aigle, distant du cap Dauphin huit lieues. Entre les deux y a une grande ance, où au fond y a une petite rivière qui assèche de basse mer, et peut tenir environ lieue et demie. Elle est quelque peu unie, venant en diminuant par les deux bouts. A celui de l'ouest y a des prairies et pointes de rochers, qui advancent quelque peu dans la rivière : et du costé du su-rouest elle est fort batturière, toutesfois assez agréable, à cause des bois qui l'environnent, distante de la terre du nort d'environ demi-lieu, où il y a une petite rivière qui entre assez avant dedans les terres, et l'avons nommée la rivière Platte, ou Malle-Baie, d'autant que le travers d'icelle la marée y court merveilleusement : et bien qu'il face calme, elle est toujours fort émeue, y ayant grande profondeur." (1)

La Malbaie fut concédée par l'intendant Talon, le 7 novembre 1672, au sieur de Comporté. Un demi-siècle plus tard, le 29 octobre 1724, les héritiers du sieur de Comporté, M. Thierry Hazeur, prêtre, et M. Hazeur Delorme, prêtre et chanoine de Paris, la remirent au roi de France moyennant une somme de 20,000 livres.

L'acte d'achat qui réunit ce territoire au domaine de la couronne le décrit comme suit : " La terre, fief et seigneurie de la Malbaie, consistant primitivement environ, en six lieues de front, sur quatre de profondeur, joignant d'un côté à l'ouest aux terres des fermiers du Roy vulgairement appelées les fermes de Tadoussac, et ensemble avec les moulins à scies et à blé."

Cette vaste étendue de terre fut, le 27 avril 1762, concédée de nouveau par la couronne britannique en deux concessions, par l'entremise du général Murray ; la partie est (A partir du côté nord de la rivière Malbaie, à la rivière Noire, sur trois lieues de profondeur) Mount Murray, à Malcolm Fraser ; la partie ouest, Murray Bay, à John Nairn, tous deux officiers distingués du 78e régiment écossais des Highlanders. La rivière Platte, qui prit alors le nom de Murray, qui coulait au centre, servit de borne aux deux voisins.

Murray Bay, Mount Murray et Shoolbred, dans le district de Gaspé, sont les seules concessions en fief et seigneurie faites par le gouvernement anglais.

(1) Voyages du sieur de Champlain, ou journal ès découvertes de la Nouvelle France, page 160.

MURRAY BAY qui comprend le village proprement dit de la Malbaie et la Pointe-à-Pic, a conservé son nom. MOUNT MURRAY n'a pas été aussi heureux. Les Canadiens se servant d'un nom donné par Champlain, ont continué à l'appeler Cap-à-l'Aigle.

Les seigneurs Nairn et Fraser amenèrent à la Malbaie un grand nombre de colons : les Warren, les Harvey, les McLean, les Blacburn, etc, etc. Curieuse transformation : leurs descendants ont formé de nombreuses familles, écossaises de nom, mais canadiennes-françaises de foi, de langue et de coutumes.

La Malbaie ne souffrit pas trop de la campagne de 1759 qui fit tomber la Nouvelle-France au pouvoir des Anglais bien qu'il y eut là une descente en armes.

En 1776, la Malbaie fut choisie comme lieu de détention pour les prisonniers américains. Un corps de logis, dont on voit encore les ruines, parait-il, près du manoir seigneurial des Nairn, y fut élevé pour les recevoir. Les prisonniers trouvèrent le moyen de s'évader et traversèrent à Kamouraska en bateaux plats. Mais les Canadiens les ramenèrent tous à Québec et furent, pour ce service rendu à la couronne britannique, richement récompensés.

P. G. R.

Le rabat. (I, VII, 56).—Le rabat en usage dans le diocèse de Québec depuis sa fondation a été supprimé par Mgr Taschereau le 24 août 1875, à l'ouverture de la retraite ecclésiastique. " Vous voyez, a dit alors Sa Grandeur, que j'apparais aujourd'hui au milieu de vous sans rabat. EXEMPLUM DEDI VOBIS, UT QUEMADMODUM FECI, ITA ET VOS FACIATIS.

Au premier novembre 1875, tous les prêtres du diocèse prirent le collet romain et le rabat disparut.

Le camail était un petit manteau de drap noir, descendant seulement jusqu'à la ceinture, et muni d'un capuchon assez grand pour envelopper la tête, que les ecclésiastiques portaient au chœur pendant l'hiver pardessus le surplis. Les chantres et les enfants de chœur portaient aussi ce vêtement. On le prenait ordinairement aux premières vêpres de la Toussaint et on le quittait aux complies du samedi saint.

L'usage en est disparu dans notre pays vers 1847 ou 1850.

On peut voir dans les voyages de Lambert, au chapitre où il est traité de Montréal, un dessin représentant une procession. Tous les ecclésiastiques et les enfants de chœur y portent le camail.

Aujourd'hui, dans nos diocèses, il n'y a plus que les évêques et les chanoines qui portent le camail. Ils le gardent toute l'année. Le camail des évêques et des chanoines se nomme MOSETTE. Il diffère des anciens camails en ce qu'il est beaucoup plus court et qu'il n'a point de capuchon ou en a un très petit. Les chanoines ont la mosette noire, quelquefois lisérée de violette ou de rouge. Quant aux évêques la mosette est violette. Quand ils sont en deuil, ils la portent noire.

J. E. R.

Les maires de Montréal. (I, VII, 58.)—Jacques Viger, 1833-39 ; Peter McGill, 1840-43 ; Jos Bourret, 1843-45 ; James Ferrier, 1845-47 ; John E. Mills, 1847-48 ; Jos Bourret, 1848-49 ; E. R. Fabre, 1849-51 ; Charles Wilson, 1851-54 ; Wolfred Nelson, 1854-56 ; Henry Starnes, 1856-58 ; C.-S. Rodier, 1858-62 ; J.-L. Beaudry, 1862-66 ; Henry Starnes, 1866-68 ; Wm. Workman, 1868-71 ; C.-J. Coursol, 1871-73 ; M. Cassidy, 1873 ; Aldis Barnard, 1873-75 ; W.-H. Hingston, 1875-77 ; J.-L. Beaudry, 1877-79 ; Sévère Rivard, 1879-81 ; J.-L. Beaudry, 1881-85 ; Honoré Beaugrand, 1885-87 ; J.-J.-C. Abbott, 1887-89 ; Jacques Grenier, 1889-91 ; James McShane, 1891-93 ; Alphonse Desjardins, 1893-94 ; Joseph Villeneuve, maire actuel.

Armagh. (I, VII, 59).—Le nom du canton d'Armagh se rencontre pour la première fois en 1795. Voyez dans les Papiers d'état du Bas-Canada, 11 juillet 1795, série Q. 72-73-1, Q, 72-73-2, pp, 363-372. Voyez aussi en 1796, série Q, 76, cahier des références des cantons sur la rive est de la Chaudière, pp. 269, 272, et le 9 juillet 1798, série Q. 80-2, p. 365.

On devra trouver dans ces documents quand le canton d'Armagh fut arpenté pour la première fois. Le 13 juillet 1799, le général Prescott concédait à Thompson et Blais 2,400 acres de terre dans le canton Armagh. Il y avait alors dans ce canton 410 acres reservés à la Couronne et 630 acres en RÉSERVES DU CLERGÉ. (Cf: Bouchette, BRITISH DOMINION OF CANADA, vol. 1, appendice, p. 483.)

Le même auteur dit (vol. 2, au mot Armagh,) que ce canton comprend 41,000 acres non concédés en excluant les réserves. Le premier septembre 1829 il n'y avait pas encore de colons établis dans Armagh.

On peut avoir des renseignements sur Michel Blais et James Thompson, les premiers concessionnaires d'Armagh, en consultant les PAPIERS D'ÉTAT DU BAS-CANADA, pp. 95, 362, 364, 372, série Q. 72-73-1, Q. 72-73-2 et p. 365, série Q. 80-2.

Le nom d'Armagh fut vraisemblablement donné par les commissaires chargés de faire mesurer et distribuer les terres non concédées de la Couronne.

Armagh est le nom d'un comté de la province d'Ulster, en Irlande. Le chef lieu de ce comté porte aussi le nom d'Armagh. C'est une ville assez considérable. Saint Malachie y est né.

C'était l'habitude, au commencement du régime anglais, de donner aux nouveaux cantons du Bas-Canada des noms empruntés aux comtés ou aux villes d'Angleterrre, d'Irlande ou d'Ecosse.

Le canton d'Armagh fut érigé par l'acte 23 Victoria, ch 61. Voyez la proclamation du 3 juillet 1860. Consultez aussi Deschamps : LISTE DES MUNICIPALITÉS, pp. 502, 609.

J. E. R.

L'esclavage au Canada. (I, VII, 60.)—Cette question a éte bien souvent débattue par nos écrivains dans les journaux et les revues. Nous référons Négrillon aux autorités qui suivent. Elles prouvent de toute évidence que l'esclavage a existé au Canada.

Voyez : 1o Une ordonnance de l'intendant Raudot du 13 avril 1709 qui le légalise. 2o Une ordonnance de l'intendant Hocquart du 1er septembre 1736 qui indique le mode d'affranchissement par acte devant notaire. 3e un arrêt du conseil d'état du 25 juillet 1742 qui déclare les nègres et esclaves fugitifs la propriété du roi. 4e la capitulation de Québec qui déclare que les esclaves resteront la propriété de leurs maîtres.

QUESTIONS

61—Pouvez-vous me dire exactement ce qu'est un oncle à la mode de Bretagne?

J. C.

62—D'après l'histoire manuscrite du séminaire de Québec (citée dans MONSEIGNEUR DE ST-VALLIER ET L'HOPITAL-GÉNÉRAL DE QUÉBEC, page 330), M. Récher, curé de Notre-Dame de Québec, à la conquête, tenait un journal de tous les événements quelque peu importants, qui se déroulaient dans la ville. Ce journal existe-t-il encore? Si oui, où est-il?

P.

63—Le 19 juin dernier, je lisais la note suivante dans un journal de Québec :

" Ce matin, à six heures, il y a eu 29 ans, que l'empereur Maximilien a été fusillé à Guertara. Les généraux Mejia et Miramon partagèrent son sort.

" Les filles du général Miramon ont habité Québec pendant quelque temps."

Pouvez-vous me donner quelques détails sur le séjour des filles de l'infortuné Miramon dans la vieille cité de Champlain?

X. X. X.

64—Quelle différence y a-t-il entre un moustique, un brûlot et un maringouin? J'aimerais à avoir quelques notes sur ces intéressants moucherons.

A.

65.—Savez-vous quand l'on a commencé à se servir de la sténographie pour reproduire les débats de nos chambres d'assemblée?

STÉNOGRAPHE

66—Quelles sont les cérémonies qui ont lieu lorsqu'un curé prend possession d'une cure?

PAROISSIEN

67—Où prendre les noms de tous ceux qui ont été conseillers au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France, depuis sa création, en 1663, jusqu'à la date de la conquête?

THÉMIS.

68—Dans l'été de 1760, Antoine Gabriel Benoist, officier dans les troupes ds la colonie, voyant que le Canada était perdu à jamais

se décida à repasser en France. Là, il fut fait chevalier de St-Louis et reçut une pension. Quelque temps après il reçut ordre de comparaître au Châtelet relativement au procès que l'on faisait à Bigot et à ses complices. A la suite de son interrogatoire, cédant d'ailleurs aux instances des membres de la Commission, il rédigea un long mémoire qu'il intitula : RÉFLEXIONS SUR LE CANADA.

Le P. Daniel, dans son HISTOIRE DES GRANDES FAMILLES FRANÇAISES DU CANADA OU APERÇU SUR LE CHEVALIER BENOIST ET QUELQUES FAMILLES CONTEMPORAINES en donne de copieux extraits.

Ce mémoire a-t-il été publié? Si oui, où?

Dans le RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA POUR 1879, il est fait mention d'un manuscrit portant pour titre RÉFLEXIONS SUR LE CANADA. N'est-ce pas là le mémoire de Benoist?

Arthur B., Montréal.

69—Dans une lettre datée de Elisabeth, New-York, le 4 février 1881, adressée par John-Gilmary Shea à l'honorable Jean Blanchet, alors secrétaire de la province de Québec, lettre publiée à la page VII du deuxième volume de la COLLECTION DE MANUSCRITS CONTENANT LETTRES, MEMOIRES, ET AUTRES DOCUMENTS HISTORIQUES RELATIFS A LA NOUVELLE-FRANCE, nous lisons :

" Some years ago, there was preserved in the Archives at Quebec an original of Washington's capitulation to Villiers, at Fort Necessity. Is it still there? and if so, could it be photographed?" (Il se trouvait, il y a quelques années, aux archives de Québec, un des originaux de la capitulation de Washington à Villiers au Fort Nécessité? Est-il encore là? Et s'il y est, pourrait-il être photographié?)

A onze années de distance nous posons la même question. Existe-t-il encore aux archives de Québec l'original de la capitulation de Washington à de Villiers? A-t-il été photographié?

CURIEUX.

70—Pourquoi a-t-on appelé un des cantons du comté de Beauce, Broughton? En quelle année ce canton fut-il concédé?

BEAUCERON

71—L'asile de Beauport est-il le premier établissement formé dans la province de Québec pour recevoir et traiter les personnes atteintes d'aliénation mentale? Si non, où et quand fut fondé le premier établissement de ce genre?

G. L., Québec.

72—Pouvez-vous me donner des renseignements sur l'origine ou l'introduction des chevaux dans l'Amérique du Nord? En sont-ils originaires? Si non, quand y furent-il amenés? On voit dans l'HISTOIRE DE CORTEZ par Antonio de Solis que le conquérant du Mexique y avait amené des chevaux. Leurs descendants n'auraient-ils pas pu passer du Mexique dans les prairies?

C. M. M., Lévis.

73—En 1695, les Sœurs de la Congrégation de Montréal établirent à la basse ville de Québec un couvent ou établissement quelconque de leur ordre. Pouvez-vous me dire où était le site de cet établissement? Quelques renseignements sur son existence me feraient aussi bien plaisir.

P. O.

74—Par qui le Canada fut-il nommé Nouvelle-France? En quelle année?

O. R., Lévis.

75—On cite souvent un billet de Bigot à sa créature Vergor: "Profitez, mon cher Vergor, de votre place. Taillez, rognez, vous avez tout pouvoir, etc."

Qui l'a vu ce fameux billet? Je doute de son existence. Lequel de nos historiens en parle le premier? Quand et à propos de quoi aurait-il été écrit?

INCREDULE.

76—S'il faut en croire le capitaine Knox, en 1759, lorsque la flotte anglaise remonta le fleuve Saint-Laurent pour s'emparer de Québec, les vaisseaux arborèrent les couleurs françaises afin de pouvoir obtenir des pilotes. La nouvelle se transmit à Québec qu'une flotte française remontait le fleuve. On peut imaginer la joie du peuple. Lorsque l'étendard britannique remplaça le drapeau français si soudaine fut la transition, ajoute Knox, qu'un prêtre qui examinait la flotte à l'aide d'une lunette tomba raide mort. Cet épisode est-il bien authentique? Si oui, connaissez-vous ce prêtre?

A.-J.-G., Québec.

77—Madame Du Barry, maîtresse de Louis XV, avait un petit indien du nom de Zamore qui portait la queue de sa robe. Louis XV s'amusait assez souvent de ce petit sapajou. Il le nomma gouverneur de Luciennes, pavillon qu'il avait fait construire à sa maîtresse près de Marly, avec une gratification annuelle de 3,000 francs. Ce Zamore mêlé aux turpitudes de Louis XV et de la Du Barry était-il d'origine canadienne?

XXX

78—Pouvez-vous me donner l'origine des expressions HUE et DIA dont se servent les charretiers et les cultivateurs canadiens pour conduire leurs chevaux à droite ou à gauche? Ces mots sont-ils canadiens?

Dans le JOURNAL du médecin Jean Hérouard, on voit que Louis XIII, enfant, ne put dormir une nuit ; il avait entendu tout le temps courir la poste et les charretiers qui criaient DIA.

R. de T.

79—Qui a pensé le premier à suggérer l'île Ste-Hélène comme lieu de détention pour l'empereur Napoléon?

IMPÉRIALISTE

LES PUBLICATIONS DU MOIS

Le révérend François-Honoré Belanger, curé de Saint-Roch—Sa vie, ses œuvres, sa mort. Québec: *Imprimerie générale, A. Coté et cie*—1895.

Généalogie de la famille Filteau, par L.-H. Filteau (Tiré à 325 exemplaires). Ottawa: A. Bureau & frères, imprimeurs—1895.

Annuaire du collège de Sainte-Anne de la Pocatière—No 8—Année académique 1894-95. Québec: typographie de C. Darveau. 80 à 84, rue de la Montagne—1895.

Autrefois et aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade—Jubilé sacerdotal de Mgr des Trois-Rivières—E. S. de Carufel, libraire-éditeur, Trois-Rivières.

History of the Irish catholics of Quebec—Saint Patrick's Church to the death of Rev. P. McMahon, by James M. O'Leary.—Quebec. Daily Telegraph print—1895.

Saint Antoine de Padoue d'après les meilleurs auteurs, par un prêtre du diocèse de Montréal. Montréal: librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome—1895.

Annuaire du collège de Lévis—Deuxième série. No 12. Année académique 1894-95. Lévis, typographie Mercier & cie, libraires-imprimeurs—1895.

The Guide to Quebec, by E. T. D. Chambers. Published by Quebec Morning Chronicle.

Annuaire de l'université Laval pour l'année académique 1894-95, No 39. Québec: typographie d'Augustin Coté et cie—1895.

Yankees et Canadiens: Impressions de voyage en Amérique, par L. Lacroix, docteur ès lettres, aumônier au lycée Michelet—Paris: librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90—1895.

Annuaire du séminaire St Charles-Borromée, Sherbrooke, affilié à l'université Laval en 1878. Année académique 1894-95—Numéro 20. Sherbrooke: Imprimerie du séminaire St-Charles-Borromée—1895.

Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle par John Ahearn, ex professeur d'anglais à l'Académie du Plateau, Montréal, professeur d'anglais et de mathématiques à l'école normale Laval—Première année—Livre du maître—Québec: Imprimerie Dussault & Proulx—1895.

Annuaire du séminaire de Rimouski pour l'année académique 1894-95. Numéro IX. Rimouski: imprimerie de A. G. Dion—1895.

Le fort et le château St-Louis (Québec)—Étude archéologique et historique, par Ernest Gagnon—Québec: typographie Léger Brousseau—1895.

QUEBEC CENTRAL

Depuis lundi [illegible] 23 juin 18[illegible], les trains circulent comme suit :

ALLANT AU SUD

Express [illegible] Québec par le [illegible] à 2.30 [illegible] Lévis à [illegible] p. m. Arrive à Sherbrooke à [illegible] p. m. Arrive à [illegible] 8.07 a. m. [illegible] New York à 11.35 [illegible]

[illegible] direct de Québec à Boston et [illegible]

[illegible] Québec par le [illegible] à 1.00 [illegible] Lévis à 1.30 p. m. Arrive à St-François à [illegible] p. m.

ALLANT AU NORD

Express [illegible] New-York à [illegible] de Boston à [illegible] Sherbrooke à 7.00 a. m. ; arrive à [illegible] Québec à 1.15 p. m.

[illegible] direct de Boston et [illegible]

Mixte [illegible] 10.30 [illegible] 10.15 [illegible]

[illegible] circulent tous les jours [illegible]

[illegible] Sherbrooke [illegible] venant de [illegible]

[illegible]

[illegible] S. Louis [illegible] aux agents de la compagnie.

J. H. WALSH, FRANK GRUNDY

Agent du fret et des passagers. Gérant général